

### FAITS SAILLANTS (8 juil. 2021)

- Environ 93% des personnes déplacées ont besoin urgentement d'abris au Lac
- Intensifier les réponses durables pour répondre à des besoins croissants
- L'OIM, reconnue pour ses solutions innovantes en abris pour les déplacés du Lac



2020, Taal, Tchad. Adoum Mahamat et sa femme Zenaba devant leur abri semi-durable. Photo : OIM/François-Xavier Ada

### CHIFFRES CLÉS

**5,5M**

People in need

**4M**

People targeted

**481K**

Refugees

**401K**

IDPs

**109K**

Returns

**361K**

Host communities

### FINANCEMENT (2021)

**\$617.5M**

Requis

**\$89.1M**

Reçu



**14%**

Progrès

FTS: <https://fts.unocha.org/appeals/1028/summary>

### CONTACTS

#### Federica Gabellini

Chargée de l'Information Publique  
[gabellini@un.org](mailto:gabellini@un.org)

#### Augustin Zusané

Analyste à l'Information Publique  
[zusanne@un.org](mailto:zusanne@un.org)

#### Sarah Sakatni

Chargée du Reporting et du Plaidoyer  
[sarah.sakatni@un.org](mailto:sarah.sakatni@un.org)

### RÉPONSE D'URGENCE (8 juil. 2021)

#### Environ 93% des personnes déplacées ont besoin urgentement d'abris au Lac

Selon les derniers résultats de la matrice de suivi des déplacements de l'Organisation internationale pour les migrations ([Round 14](#)), publiée en avril 2021, près de 460 000 personnes sont déplacées dans la province du Lac à cause de l'insécurité causée par les groupes armés non-étatiques (GANE) et les phénomènes météorologiques extrêmes tels que les inondations et la sécheresse.

Ce chiffre, en hausse de plus de 53% comparé aux résultats de la matrice d'avril 2020 ([Round 11](#)) est dû principalement à la dégradation continue des conditions de sécurité depuis la fin de l'année 2020, notamment dans les sous-préfectures de Kangalam et Ngouboua.

Parmi ces personnes, on compte plus de 400 000 personnes déplacées internes (soit environ 88%), plus de 30 000 retournés des pays voisins (6,5%) et plus de 26 000 anciennes PDI retournées dans leurs zones d'origine (5,7%).

Alors que la saison des pluies s'annonce, la situation de ces personnes déplacées demeure préoccupante. Selon le [Plan opérationnel pour le Lac](#), 93% des personnes déplacées internes (PDI) vivent dans des abris de fortune vulnérables aux conditions climatiques extrêmes telles que les fortes pluies, les tempêtes et les inondations qui en découlent.

En 2020, de fortes pluies avaient engendré de graves inondations et affecté au moins 190 000 personnes à travers le pays. Dans la Province du Lac, plus de 30 000 personnes sinistrées des inondations avaient été accueillies dans des sites des déplacés au Lac ([Tchad Rapport de situation, 10 sept 2020 - Chad | ReliefWeb](#))



2020, Taal, Tchad. Adoum Mahamat et sa femme Zenaba devant leur abri semi-durable.  
Photo : OIM/François-Xavier Ada

### **Intensifier les réponses durables pour répondre à des besoins croissants**

Pour les PDI et leurs communautés hôtes vulnérables aux intempéries, il est nécessaire d'intensifier les réponses durables en plus de l'assistance d'urgence existante.

En effet, les personnes déplacées arrivent totalement démunies dans les sites de déplacement et au sein des communautés hôtes parce que les attaques les ont dépouillés de leurs biens. De fait, les besoins des déplacés sont variés, et comprennent entre autres les abris dignes, de la nourriture, de l'eau et les articles de première nécessité.

Face à ces besoins immédiats, l'OIM et les partenaires au sein du cluster Abris/Articles ménagers essentiels, travaillent étroitement avec les autorités locales, pour apporter cette aide d'urgence et durable aux personnes déplacées internes dans la province du Lac. Il s'agit notamment de la fourniture de kits d'urgence contenant divers articles ménagers essentiels, et la construction d'abris d'urgence et semi-durables dans les sites de déplacement.

Il est aussi important de construire des abris durables ou à défaut, semi-durables afin de permettre aux PDI de reconstruire leurs vies en sécurité et dans la dignité. Cela allégerait la charge des personnes dont la communauté humanitaire, en appui au gouvernement tchadien, doit s'occuper. Cette sédentarisation permettrait aux acteurs humanitaires de se focaliser uniquement sur les nouvelles PDI affectées par le conflit et les aléas naturels.

Les abris d'urgence construits avec des matériaux locaux (bois, paille, tôles ondulées pour le toit) et en partenariat avec les entrepreneurs locaux peuvent durer trois à cinq ans. Ils sont destinés aux personnes nouvellement déplacées par l'insécurité ou les conditions météorologiques extrêmes. Dans certains sites de déplacement prolongé, l'OIM construit depuis 2019 des abris « semi-durables ». Ces abris qui sont construits en murs de brique offrent une protection contre l'insécurité et les conditions climatiques extrêmes allant jusqu'à cinq ans.

Depuis 2019, plus de 80 000 personnes vulnérables ont reçu une aide d'urgence (kits d'urgence et abris) de l'OIM. À cela s'ajoutent près de 15 300 personnes qui ont bénéficié d'une assistance en abris d'urgence et durables du Haut-Commissariat des Nations Unies aux Réfugiés (HCR) en 2020 et plus de 18 500 autres qui ont reçu des articles ménagers essentiels dont les bâches pour couvrir et réhabiliter les abris. Au total, environ 113 800 personnes déplacées ont reçu de l'assistance en abris depuis 2015.

Alors que la situation humanitaire dans la province du Lac se prolonge dans le temps, il est crucial que la communauté humanitaire et les partenaires au développement investissent dans une approche cohérente de résolution progressive des situations de déplacement dans la Province. Celle-ci devrait miser sur la construction d'abris semi-durables et durables, l'intégration des personnes déplacées internes dans les communautés hôtes à travers le renforcement des moyens de subsistance, le renforcement des capacités des communautés hôtes à accueillir les personnes déplacées, et la cohésion sociale.

En rappel, le [Plan de réponse humanitaire \(PRH\) 2021](#) estime à 876 000 le nombre de personnes dans le besoin d'abris et d'articles ménagers essentiels (AME) dans tout le pays, dont environ 458 000 ont été ciblées pour recevoir ce type d'aide. La plupart de ces personnes vivent dans la province du Lac.

## CONTEXTE (8 juil. 2021)

### L'OIM reconnue pour ses solutions innovantes en abris pour les déplacés du Lac

Depuis l'adoption de l'Agenda 2030 et de ses Objectifs de développement durable (ODD) en 2015, les gouvernements, les Nations Unies, les organisations internationales et régionales, et d'autres parties prenantes, ont adopté des mesures innovantes pour atteindre le programme de développement durable, dans le but de transformer la planète en éradiquant la pauvreté et en assurant sa transition vers un développement durable. De nombreuses percées et initiatives montrent déjà des résultats prometteurs ayant un impact dans le monde entier.

Ces exemples de bonnes pratiques peuvent être reproduits et étendus pour combler les lacunes et les contraintes existantes. Parmi les exemples de réussite de mise en œuvre, l'OIM a été reconnue pour ses solutions innovantes en abris pour les personnes déplacées dans le bassin du lac Tchad.

Au Lac, les abris semi-durables de l'OIM résistant aux intempéries offrent aux déplacés une protection à long terme ainsi que des opportunités de reconstruire leur vie dans la dignité. L'importance de cette pratique réside dans le fait qu'elle contribue à la résolution progressive de la situation de déplacement au Lac en offrant aux personnes déplacées des abris semi-durables qui favorisent leur intégration dans leurs nouvelles communautés. En même temps, la pratique stimule l'économie locale car les abris semi-durables sont construits par des entrepreneurs locaux et tous les matériaux de construction sont d'origine locale, réduisant ainsi l'impact environnemental.

En offrant des espaces de vie adéquats et dignes aux personnes vulnérables, la pratique en abris de l'OIM contribue directement aux ODD 1, 3 et 10. Les partenariats avec les groupes de femmes (pour la réalisation de nattes en paille) et avec les entreprises locales (pour les matériaux de construction) réduisent l'impact environnemental, contribuant ainsi aux ODD 12 et 17. Enfin, en soutenant l'intégration pacifique des déplacés dans de nouvelles communautés, la pratique contribue également à l'ODD 16.

Cette approche permet à l'OIM de bénéficier à la fois des connaissances locales, qui sont nécessaires pour s'assurer que l'intervention en matière d'abris est adéquate, et de l'adhésion des membres de la communauté locale pour la construction des abris sur leurs terres. L'OIM collabore avec plusieurs acteurs, allant des entrepreneurs de construction locaux pour la



2020, Tagal, Tchad. Un nouveau type d'abri que l'OIM pilote à Tagal et qui est renforcé par du ciment pour plus de durabilité. Photo : OIM/Andrea Ruffini

gestion du processus de construction, aux jeunes membres de la communauté pour la fabrication de briques utilisées pour construire les abris, aux groupes de femmes pour la réalisation de nattes en paille pour recouvrir les plafonds.

Un autre aspect clé de cette pratique est le fait que les personnes déplacées elles-mêmes y participent, garantissant ainsi que les abris soient construits d'une manière qui convienne à leurs besoins. Ainsi, l'abri saisit l'apport du bénéficiaire, de la communauté et est conforme aux normes environnementales mondiales.

Pour en savoir plus, veuillez consulter le site web de l'UNDESA (en anglais) : <https://sdgs.un.org/partnerships/innovative-shelters-solutions-internally-displaced-persons-lake-chad-basin>

---

### MÉDIAS (8 juil. 2021)



Voir la vidéo: [https://www.youtube.com/watch?v=2W\\_IMeAZbDE](https://www.youtube.com/watch?v=2W_IMeAZbDE)

A day in Taal with internally displaced persons

---

### MÉDIAS (8 juil. 2021)



Voir la vidéo: <https://www.youtube.com/watch?v=3M87MtqsCo8>

IOM Shelter Assistance in Chad

*OCHA coordonne la réponse humanitaire sur le plan mondial afin de sauver des vies et protéger les personnes dans des situations de crise humanitaire.*

<https://www.unocha.org/chad>

<https://reliefweb.int/country/tcd>

<https://www.humanitarianresponse.info/en/operations/chad>

À propos

Conditions d'utilisation

Règle de confidentialité

Droits d'auteur

